



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 février 2023 à 18h00,
au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	Pouvoir de Thibaut GUIGUE
2 AIX-LES-BAINS	T Michelle BRAUER	
3 AIX-LES-BAINS	T Gilles CAMUS	Pouvoir de Marina FERRARI
4 AIX-LES-BAINS	T Daniel CARDE	
5 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	
6 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	
7 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
8 AIX-LES-BAINS	T Philippe LAURENT	
9 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marie MANZATO	
10 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	Pouvoir de Lucie DAL PALU
11 AIX-LES-BAINS	T Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
12 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	Pouvoir de Karine DUBOUCHET REVOL
13 BOURDEAU	S Michel ARDOUVIN	
14 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	
15 LE BOURGET DU LAC	T Sandrine RAMEL	
16 LE BOURGET DU LAC	T Édouard SIMONIAN	
17 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Marthe MASSONNAT
18 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Bruno MORIN	
19 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
20 CONJUX	T Claude SAVIGNAC	
21 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	
23 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	
24 ENTRELACS	T Claire COCHET	
25 ENTRELACS	T Gaëlle GERBELOT	
26 ENTRELACS	T Jean-Marc GUIGUE	
27 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
28 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	
29 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	
30 GRESY-SUR-AIX	T Patrick POURCHASSE	
31 GRESY-SUR-AIX	T Chrystel TROQUIER	
32 MERY	T Nathalie FONTAINE	
33 MERY	T Stéphane ROULET	
34 LE MONTCEL	S Clarence APPELL	
35 MOUXY	T Laurent FILIPPI	
36 MOUXY	T Catherine RAVANNE	
37 PUGNY CHATENOD	T Bruno CROUZEVALLE	
38 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	Pouvoir de Brigitte TOUGNE-PICAZO
39 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
40 SAINT OURS	T Louis ALLARD	
41 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
42 TRESSERVE	T Christian ROUSSEL	
43 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
44 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	
45 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	
46 VOGLANS	T Martine BERNON	
47 VOGLANS	T Yves MERCIER	

21 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Marina FERRARI
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET
LE MONTCEL	Antoine HUYNH
MOTZ	Daniel CLERC
VIONS	Manuel ARRAGAIN

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14 février 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 15 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance avec 47 présents et 53 votants (présents et représentés).

Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 12 Année : 2023

Exécutoire le : 28 FEV. 2023

Publiée le : 28 FEV. 2023

Visée le : 28 FEV. 2023

VALORISATION DES DECHETS Adhésion au réseau Compost Citoyen

Monsieur le Président expose que le Réseau Compost Citoyen est une association nationale loi 1901 à but non lucratif et d'intérêt général qui fait la promotion de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets, via le compostage sous toutes ses formes (lombricompostage, compostage individuel, compostage collectif ou de quartier, compostage autonome en établissement en milieu rural ou urbain).

Le Réseau Compost Citoyen rassemble différents acteurs participants à la gestion de proximité (tri et valorisation à la source) des biodéchets (déchets alimentaires et végétaux) et à la prévention :

- Citoyens engagés,
- Structures professionnelles (associations, entreprises),
- Collectivités territoriales et EPCI.

En 2021, le réseau comptait 676 adhérents membres. Le réseau est structuré en 10 réseaux régionaux.

Il a pour objectifs d'informer mais aussi de partager et mutualiser les expériences menées dans les différents territoires. Il a vocation à représenter ses membres auprès des instances concernées par la gestion des déchets, et apporte un soutien à ses membres dans leurs projets. L'association mène des études, publie et diffuse différentes publications techniques. L'association propose également différentes formations professionnalisantes référencées par l'ADEME et à destination de ses membres.

Il est rappelé que le service valorisation des déchets mène différentes actions de promotion et d'accompagnement des habitants sur le compostage, le broyage et la valorisation in-situ des déchets végétaux, notamment dans le cadre de son schéma directeur de gestion des biodéchets. Il est donc proposé d'adhérer à ce titre à ce réseau.

Le montant de la cotisation annuelle est indexé sur le nombre d'habitants. Le montant de la cotisation est inscrit au service 263, nature 6281.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'adhésion à l'association Réseau Compost Citoyen.

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 47
- Présents et représentés : 53
- Votants : 53
- Pour : 53
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 21 février 2023

Le Président,
Renald BERETTI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Adhésion au réseau Compost Citoyen

Date de transmission de l'acte : 28/02/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 28/02/2023

Numéro de l'acte : d4494 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230221-d4494-DE

Date de décision : 21/02/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. Environnement